

Convention-cadre européenne du 21 mai 1980 sur la coopération transfrontalière des collectivités ou autorités territoriales

RS 0.131.1; RO 1982 1076

Champ d'application le 24 février 2015, complément¹

Etats parties	Ratification Adhésion (A)	Entrée en vigueur
Chypre*	18 décembre 2013 A	19 mars 2014

* Réserves et déclarations.

Les réserves et déclarations ne sont pas publiées au RO. Les textes en français et en anglais pourront être consultés à l'adresse du site Internet du Conseil de l'Europe:
<http://conventions.coe.int> ou obtenus à la Direction du droit international public (DDIP),
Section des traités internationaux, 3003 Berne.

¹ La présente publication complète celles qui figurent au RO 1982 1076, 1984 195 1534, 1985 1320, 1989 2432, 1991 816, 2003 3312, 2005 3563, 2009 1653 et 2012 5597.
Une version du champ d'application mise à jour est publiée sur le site web du DFAE (www.dfae.admin.ch/traites).

